

Bonjour à toutes et à tous

Cette semaine dans votre bulletin :

- Crise des recrutements
- Congrès national du SNES-FSU
- Rappel : Stage FSU « protection du fonctionnaire »
- Rappel : Calendrier du mouvement INTRA 2022
- Des nouvelles de la lettre ouverte à la rectrice de Bordeaux

Prof : un métier (sinistré) en voie de disparition ?

On le savait ... Même si le Ministère refuse de communiquer, nombreuses sont les démissions de nos jeunes collègues à l'entrée dans le métier et les burn-out dans toute la profession.

Les 1ers résultats d'admissibilité aux concours de recrutement viennent de tomber et confirment nos inquiétudes tant ils sont calamiteux :

- En maths : 816 admissibles (contre 1706 l'année dernière) pour 1035 postes !
- En SVT : 425 admissibles (contre 552) pour 260 postes
- En allemand : 83 admissibles (contre 179) pour 215 postes !

La signification de ces chiffres est claire : nos étudiants ne sont pas moins doués qu'avant, mais ils n'ont plus envie de devenir profs !! Il est à noter que pour la 1ère fois le ministère a refusé de communiquer les chiffres des inscrits aux concours... probablement pour cacher la réalité : nos étudiants ne s'inscrivent plus pour passer les concours d'enseignement, notamment dans les matières où ils peuvent trouver de meilleurs débouchés professionnels ailleurs !

Puisque le ministère Blanquer échoue à recruter des titulaires, puisqu'il échoue même à recruter les nombreux contractuels dont il a besoin pour compenser les milliers de suppressions de postes, il a recours à une solution « innovante », comme on les aime : l'académie de Nancy-Metz va en effet expérimenter, dès la rentrée, une brigade de remplacement NUMÉRIQUE, qui sera composée de professeurs titulaires enseignant UNIQUEMENT À DISTANCE, à des classes surveillées par des assistants d'éducation !

<https://amp.ouest-france.fr/education/enseignement/face-a-la-penurie-de-professeurs-remplacants-une-academie-experimente-l-enseignement-a-distance-e62ad3e6-cac6-11ec-b8ac-24494cad7a04>

Notre ironie est amère, car depuis des années, le SNES-FSU alerte sur la dégradation de nos métiers source de cette crise des recrutements : des conditions de travail toujours pires, des salaires indignes (certifié débutant à 1,1 x SMIC après 7 ans d'études!), un management toujours moins humain dans

une logique de politique du chiffre, des réformes délétères et toujours le dogme du « pas de vague » !

HEUREUSEMENT, L'ESPOIR EST LÀ !

Il repose entre nos mains de citoyens-électeurs lors des prochaines législatives dont les résultats peuvent balayer toute la politique Blanquer, elle-même dictée par la politique néo-libérale du gouvernement qui vise l'asphyxie de tous les services publics au profit du privé. N'oubliez pas d'aller voter pour le programme qui vous paraîtra le plus bénéfique pour nos métiers, l'Éducation Nationale et nos services publics !

Il se construit, en ce moment-même, au Congrès National de Montpellier !

Nos délégués du Snes47, Malick Saami et Guislaine de San Matéo sont présents au sein de la délégation du Snes académique. Les échos qu'ils nous font parvenir montrent leur enthousiasme devant la qualité du travail en cours sur les textes qui vont définir nos mandats pour les 3 années à venir : le projet d'École émancipatrice que nous portons (avec les moyens adéquats), mais aussi les améliorations que nous revendiquons pour notre statut, nos retraites, notre protection sociale, le paritarisme et tous les aspects de nos métiers. Le mode de syndicalisme que nous voulons fait aussi l'objet d'une réflexion approfondie entre nécessité d'être toujours plus à l'écoute du terrain pour mieux défendre les personnels et volonté d'impulser les transformations sociales nécessaires pour créer les conditions d'une véritable égalité des chances dans notre société.

Les thèmes

Thème 1 : redonner du sens et du commun au second degré

Thème 2 : pour des personnels respectés et revalorisés

Thème 3 : pour une société juste, écologique et solidaire

Thème 4 : faire évoluer notre organisation pour un syndicalisme renforcé et moteur du progrès social

Retrouvez toute l'actualité de ce congrès sur le blog <https://congres2022.blog.snes.edu/> et sur les réseaux sociaux avec le #CongrèsSNES.

Quelques citations du Congrès :

Mathieu Delafosse, maire de Montpellier, : « *On a besoin de syndicats forts, ils sont une composante essentielle de la démocratie sociale* »

Sophie Vénéitay (notre Secrétaire Nationale), dans son discours d'ouverture :

- « *Le maintien de Blanquer au ministère serait une déclaration de guerre !* »

- « *Les personnels attendent une rupture nette avec les politiques qui ont profondément fracturé le pays* »

- « *Ce dynamisme militant, c'est bien ce qui fait la force incomparable du SNES-FSU* »

- « *Ne nous contentons pas de lutter contre des politiques mortifères, faisons avancer nos mandats et nos idées ! ... Il faut gagner pour nos salaires, pour nos statuts, pour une fonction publique au service de l'intérêt général !* »

Benoît Teste (notre Secrétaire National de la FSU), a prononcé un discours très combatif sur les mobilisations à venir, sur les enjeux écologiques, féministes et sociaux, pointant l'urgence salariale, la nécessité de reconnaissance pour les personnels, du respect de leurs droits et de la transparence dans la Fonction Publique, ainsi que les enjeux des élections professionnelles (décembre 2022).

Rappel : il est encore possible de vous inscrire au stage « Protection du fonctionnaire ».

Les attaques dont nous sommes l'objet sont nombreuses, de la part des élèves, des familles ou ... de notre hiérarchie ... et la réglementation a évolué dans le cadre de la loi sur la « Transformation de la Fonction Publique ».

C'est pourquoi la FSU47 et l'Autonome de Solidarité Laïque (ASL) organisent un **stage** sur le thème de **la protection du fonctionnaire**. Il sera animé par l'avocat agenais, **Maître Bruneau** qui est aussi avocat-conseil auprès **de l'ASL. Il aura lieu le mardi 21 juin à Agen.**

Si vous êtes intéressé-e, comment faire?

- S'inscrire au stage en ligne (<https://framaforms.org/stage-protection-du-fonctionnaire-1648827931>) ou en contactant la FSU47 par mail (fsu47@fsu.fr) ou par téléphone (06 83 13 04 71)

- Dès réception de votre inscription une convocation vous sera envoyée

- La demande d'autorisation d'absence (modèle en PJ) est à transmettre au chef d'établissement avant le 21 mai prochain.

Rappel : calendrier du mouvement intra 2022

- Date limite pour les annulations ou les demandes tardives : **mercredi 18 mai 2022**
- Affichage des barèmes : **du 6 au 22 mai 2022**
- Date limite de contestation des barèmes : **mercredi 18 mai 2022 (minuit)**
- Affichage des résultats + RAD TZR : **vendredi 17 juin 2022**
- Date limite de réception des demandes de révision d'affectation : **du 17 juin 2022 au 30 juin 2022**

Ce calendrier sera complété et pourra être modifié. Nous vous invitons à le consulter régulièrement : <https://bordeaux.snes.edu/Intra-2018.html>

Lettre ouverte à la rectrice

Dans un courrier daté du 11 avril 2022 envoyé via nos messageries professionnelles, sous couvert des chef.fe.s d'établissement, la Rectrice s'est adressé aux personnels enseignants participant aux examens à venir :

[Courrier - Participation des personnels enseignants aux examens](#)

Le message qui nous y est transmis dessine une image désastreuse de notre travail et témoigne une fois de plus du mépris de notre administration pour notre expertise et notre déontologie. Comme annoncé la semaine dernière, le Snes-FSU Bordeaux a tenu à y apporter une réponse : elle a connu un petit succès sur Twitter, a été lue plus de 10 000 fois et relayée par le café pédagogique. Elle vous a pourtant peut-être échappée ...

[Lettre ouverte du SNES-FSU à Mme la rectrice de l'académie de Bordeaux](#)

Bien cordialement

L'équipe du SNES47 : Malick Saami, Anne-Laure Tidjditi (co-secrétaires départementaux du S2), Marie-Laure Gauthier (secrétaire adjointe du S2), Julien Renom (référént vie scolaire du S2) et Michel Aswad (référént AESH du S2).

Connaître et faire défendre ses droits, être conseillé-e et appuyé-e efficacement dans ses démarches, bénéficier d'informations complètes et sûres, construire ensemble le système éducatif, se faire entendre en participant à un mouvement majoritaire... **Les raisons d'adhérer aux SNES-FSU sont nombreuses** : <https://www.snes.edu/adherer-maintenant/>

SNES-fsu

Section départementale du Lot et Garonne

14 rue Jean Terles 47000 Agen

Tél. 06.07.55.96.39

snes47@bordeaux.snes.edu

<https://bordeaux.snes.edu/-Snes-Lot-et-Garonne-30-.html>

Twitter : [@snes47](#)